

## **Thomas Rudigoz - Intervention VL 12 – Métropole séance plénière du 24 juin 2024**

Monsieur le président, mes chers collègues,

Heureux de voir une telle délibération aussi importante passer en séance plénière et non en commission permanente

Nous savons qu'il y a une nécessité à faire évoluer nos modes de déplacements, notamment en ce qui concerne la voiture.

Cela passe bien sûr par le développement des modes doux, mais aussi par les transports en commun, mais pr cela il faudrait une politique ambitieuse ce qui n'est malheureusement pas le cas.

Or votre optique du « tout vélo » ne peut être l'alpha et l'omega d'une politique de mobilité métropolitaine digne de ce nom. Tant de nos concitoyens ne peuvent accéder à ce mode de transport, mais pour ceux ci vous n'avez que peu d'attention, peu de considération.

Mais au-delà même de ces problèmes structurels dans vos politiques de déplacements, un autre volet pose lui aussi de nombreux problèmes : votre approche de la concertation et cela a été rappelé par de nombreux orateurs précédents dont certains font parti de votre majorité.

J'ai déjà eu l'occasion d'y revenir à de nombreuses reprises, sur la VL 7 notamment (ou avec les commerçants de la route de Vienne nous attendons toujours votre réponse M. Bernard quant au nombre de places de stationnement qui seront sauvegardées), mais également sur tant d'autres !

Cela illustre bien un problème de méthode et non un simple blocage ponctuel qui pourrait tout à fait s'entendre.

Ce que l'on constate lorsque l'on s'attarde sur les différents bilans de concertations, c'est une méconnaissance de la réalité de nos quartiers, de la vie des habitants, des commerçants et des acteurs locaux.

Et l'exemple de la voie lyonnaise 12 est ici tellement symptomatique !

Les préoccupations des habitants ont été évoquées lors de la concertation, et je reviendrai ici sur celles qui ont été les plus massivement relayées

Il s'agit tout particulièrement du plan de circulation automobile de la colline de Fourvière et de l'avenue Rockefeller.

Des associations d'habitants, de commerçants et de nombreux CIL vous ont clairement demandé de renoncer à vos projets inquiétants pour l'avenir de ces quartiers.

Ils vous ont demandé à moult reprises de renoncer au passage à une voie d'entrée dans Lyon sur l'avenue Rockefeller, et à sa mise en sens unique, afin de ne pas dégrader fortement l'accès et le fonctionnement de plusieurs pôles hospitaliers majeurs lyonnais (HEH, L. Bérard, Natecia, HFME,..)

À Saint Just et Fourvière les inquiétudes sont grandes et plusieurs milliers de riverains vous ont adressé des pétitions d'opposition à la fermeture de la montée du Chemin Neuf et au renvoi de la circulation sur le quartier de Fourvière. Fourvière qui est un site sensible, préservé et qui va devoir supporter un report de trafic majeur, avec les nuisances multiples qui vont avec et dont une principale: la pollution !

Un renforcement des transports en commun a aussi été clairement demandé, notamment sur les fréquences, mais aucune perspective en ce sens. Or je me répète le vélo, ne peut primer sur tous les

autres modes de transport et encore moins sur les transports en commun destinés à tous nos concitoyens quel que soit leur âge, leur milieu social, ou leur lieu de vie dans l'agglomération.

Vos réponses apportées à toutes ces inquiétudes ? Des poncifs lénifiants qui balayent d'un revers de la main les interrogations de nos concitoyens !

Voici d'ailleurs ce qu'écrit le collectif des associations d'habitants et des CIL de Montchat, Monplaisir, St Just et Fourvière : « Nous avons pu prendre connaissance du bilan de la concertation et avons été malheureusement consternés car nos contributions ont été complètement dévoyées. Il s'agit d'un exercice de réécriture de l'histoire irrespectueux des habitants contributeurs qui va à l'encontre des principes les plus essentiels de la démocratie participative » ! Fermé le ban !

Nous avons émis le souhait, il y a de cela un peu plus d'un an, que soient réalisées des études d'impact et de report de trafic tant pour les riverains, les habitants et les commerçants.

Il est inenvisageable d'évaluer un projet sans en connaître précisément ses incidences sur le report de transit (et donc la qualité de l'air), le stationnement, les transports en commun ou encore l'activité commerciale du secteur.

Malheureusement, vous avez refusé de mener à bien ces études.

Ce qui ressort ici au travers de la VL 12 mais qui se retrouve dans de nombreux autres cas, c'est votre vision inflexible de ce que doit être le réseau de voies lyonnaises.

Contrairement à vous, nous avons entendu la mobilisation citoyenne sur cette concertation, et compris leurs inquiétudes quant à l'impact négatif que ce projet aura sur leurs mobilités, la vie économique de leurs quartiers et sur la dégradation de l'accès au secteur hospitalier.

Nous voterons donc contre cette délibération sur la VL 12.

Je vous remercie.